PROCES VERBAL
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE NOAILHAC

Séance du 18 décembre 2025

Nombre de Conseillers	
• en exercice	13
• présents	11
votants	13
(dont 2 procurations)	
• Excusés	2
•	

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-huit décembre, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Francis MATHIEU, Maire.

Date de la convocation : 10 décembre 2025
Date d'affichage : 10 décembre 2025

Étaient présents : Mrs Francis MATHIEU ; René ALIÈS ; Vincent COUSINIÉ ; Thierry CALS ; Jean-Claude BARRAILLÉ Christophe BRENAC
Mmes : Christiane MADAULE ; Jocelyne GALINIER ; Martine CROS ; Marie-Christine LAURES ; Nathalie FAUGERAS

Excusés : Mme Sandrine EPIPHANE (procuration à Mme Christiane MADAULE) ; M Serge BARBASTE (procuration à M Francis MATHIEU)

Mme Christiane MADAULE a été désignée secrétaire de séance

Récapitulatif des Actes de la collectivité pour publication

N° délibération	
18122025_01	Étude de faisabilité en vue de l'implantation d'un parc éolien sur la commune de Noailhac et promesse de convention de servitudes en vue de l'utilisation des chemins ruraux Adoptée à 8 voix POUR, 2 voix CONTRE et 3 ABSTENSIONS (dont 2 voix par procuration)
18122025_02	Communauté d'Agglomération Castres/Mazamet Instruction des demandes d'autorisation et actes relatifs à l'occupation et à l'utilisation du sol Avenant n°12 Adoptée à l'unanimité (dont 2 voix par procuration)
18122025_03	Communauté d'Agglomération Castres/Mazamet Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) Approbation du rapport d'évaluation du transfert des charges au titre de la compétence « Tourisme » Adoptée à l'unanimité (dont 2 voix par procuration)
18122025_04	Décision modificative n°6 Complément programme investissement 2025 et reste à réaliser « Climatisation réversible Salle des fêtes Roger Gau » Adoptée à l'unanimité (dont 2 voix par procuration)

Questions diverses

- **Marché de Noel du 13 Décembre 2025** : Nous avons des retours positifs pour cette journée. Il faudra réfléchir pour l'année prochaine à des horaires fixes et annoncés et revoir les emplacements.

- **Travaux d'assainissement** : les travaux d'assainissement situés au Pont du Grel – le Colombier et la Rive, débuteront fin janvier. Une réunion est programmée le 06 janvier dans les bureaux d'Eiffage concernant ces travaux.

- **Parc National du Haut Languedoc** : À la suite d'une réunion avec le Parc National du Haut Languedoc pour connaitre les motivations de la commune, notre demande d'adhésion au parc sera soumise à une enquête publique. La décision sera connue fin 2026. Nous devrons nommer un représentant de la commune qui sera missionné pour participer à l'ensemble des réunions. L'adhésion s'élèvera à 3 euros par habitant.

- **Projet photovoltaïque** : un projet de centrale photovoltaïque au sol a été déposé en mairie. Le terrain se situant en dehors des zones favorables définies par le Conseil Municipal, un avis défavorable a été émis par la mairie. Des personnels de la Direction Départementale des Territoires sont venus sur place afin d'avoir une vision concrète de ce dossier et de donner leur avis.

  - **Schéma de Cohérence Territoriale** : La nouvelle élaboration du SCOT a été approuvée lors du conseil de la Communauté d'Agglomération du 08 décembre. Les documents d'urbanisme devront être en adéquation avec les orientations du SCOT. Une réflexion sur la mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) sur la commune est engagée.

  - **Convention Territoriale Globale** : la convention arrive à terme en 2026. Nous travaillons en collaboration avec les communes de Lagarrigue et Valdurenque, nous devons donc réfléchir à un nouveau projet. Nous avons rencontré le nouveau directeur du centre de loisirs de Lagarrigue, qui est prêt à travailler avec nous (ensemble des associations) et communes avoisinantes sur des projets en faveur de nos jeunes.
    Nous rappelons que la CTG nous lie avec la Caisse d'Allocations Familiales qui participe financièrement sur les temps périscolaires.

  Pour tout renseignement relatif à ce procès-verbal, vous pouvez prendre rendez-vous au secrétariat de mairie. Un élu vous recevra.

- **Attention la date des vœux sera le samedi 17 Janvier 2026 à 18h30**. La population est invitée à cette cérémonie qui se veut conviviale.

La séance est levée par M Mathieu, Maire, à 19h27